COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **ERVAC**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue des Fraisiers N° : 91 Boîte :
Code postal : 4041 Commune : Vottem
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0420.168.267

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 14-07-2020

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 20-05-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.6, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.6, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.12, C-app 6.17, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LECLERCQ Christophe
Drève de Méhagne 5
4053 Embourg
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-25 | Fin de mandat : | Administrateur

MERTENS Eric
Chemin du Paradis 16
4960 Malmedy
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-06-29 | Fin de mandat : | Administrateur

HENRARD CONSULTING SRL
0678566963
Rue Tonvoie 406
4870 Trooz
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-06-29 | Fin de mandat : | Administrateur

Représenté directement ou indirectement par :

HENRARD René
Rue Tonvoie 406
4870 Trooz
BELGIQUE

KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001)
0419122548
Luchthaven Brussel Nationaal 1K
1930 Zaventem
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-12-13 | Fin de mandat : 2022-05-20 | Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

PALM Alexis (A01433)
Réviseur d'Entreprises
Boulevard Emile de Laveleye 191
4020 Liège-4020
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**123.404**	**170.256**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**3.333**	**7.273**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**113.697**	**156.609**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	2.145	4.341
Mobilier et matériel roulant		24	107.079	133.882
Location-financement et droits similaires		25	4.473	14.355
Autres immobilisations corporelles		26		4.031
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**6.374**	**6.374**
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	6.374	6.374
Actions et parts		284	124	124
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	6.250	6.250

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.601.325**	**1.048.064**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**182.549**	**176.446**
Stocks		30/36	143.629	118.656
Approvisionnements		30/31	143.629	118.656
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	38.920	57.790
Créances à un an au plus		40/41	**1.225.746**	**736.705**
Créances commerciales		40	1.205.667	678.716
Autres créances		41	20.079	57.990
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	**188.153**	**116.397**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**4.877**	**18.516**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.724.728**	**1.218.320**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES			10/15	**-252.838**	**-222.411**
Apport		6.7.1	10/11	**25.636**	**25.636**
Disponible			110		
Indisponible			111	25.636	25.636
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	**35.773**	**35.773**
Réserves indisponibles			130/1	2.564	2.564
Réserves statutairement indisponibles			1311	2.564	2.564
Acquisitions d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132	8.048	8.048
Réserves disponibles			133	25.161	25.161
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**-314.247**	**-283.820**
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.977.567**	**1.440.732**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**115.786**	**206.511**
Dettes financières		170/4	115.786	206.511
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	1.397	7.312
Etablissements de crédit		173	30.424	65.317
Autres emprunts		174	83.965	133.882
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**1.861.526**	**1.233.875**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	90.725	95.585
Dettes financières		43	200.000	
Etablissements de crédit		430/8	200.000	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.232.490	890.858
Fournisseurs		440/4	1.232.490	890.858
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	117.684	124.434
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	220.627	122.998
Impôts		450/3	61.763	14.625
Rémunérations et charges sociales		454/9	158.865	108.373
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**255**	**346**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.724.728**	**1.218.320**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**3.639.734**	**2.511.951**
Chiffre d'affaires		6.10	70	3.633.784	2.424.232
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	-18.870	57.790
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	24.820	29.929
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**3.655.267**	**2.854.890**
Approvisionnements et marchandises			60	1.672.919	1.329.302
Achats			600/8	1.697.892	1.213.809
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	-24.973	115.493
Services et biens divers			61	731.515	622.603
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	1.183.678	900.234
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	61.236	49.486
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	-6.214	-47.972
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	12.133	1.236
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-15.533**	**-342.939**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**273**	**3.634**
Produits financiers récurrents			75	273	3.634
Produits des immobilisations financières			750		19
Produits des actifs circulants			751		5
Autres produits financiers		6.11	752/9	273	3.610
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	**13.685**	**16.307**
Charges financières récurrentes		6.11	65	13.685	16.307
Charges des dettes			650	5.607	5.163
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	8.078	11.144
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-28.945**	**-355.612**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	**1.482**	**913**
Impôts			670/3	1.482	913
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-30.427**	**-356.525**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-30.427**	**-356.525**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-314.247**	**-283.820**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-30.427	-356.525
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-283.820	72.705
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-314.247**	**-283.820**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**11.812**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022		
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**11.812**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**4.539**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	3.941	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**8.479**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**3.333**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**20.883**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162		
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**20.883**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**16.542**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	2.196	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**18.738**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**2.145**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXX**	**242.866**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	18.013	
Cessions et désaffectations		8173	18.907	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**241.972**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXX**	**108.984**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	44.816	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	18.907	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**134.893**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**107.079**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	**XXXXXXXXX**	**31.074**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164		
Cessions et désaffectations		8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	**31.074**	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	**XXXXXXXXX**	**16.719**
Mutations de l'exercice				
Actés		8274	9.882	
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	**26.601**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)	**4.473**	
DONT				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252	4.473	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXX**	**5.801**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175	5.801	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195		
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXX**	**1.769**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	402	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305	2.171	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	**124**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	**124**	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	**124**	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	**6.250**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	**6.250**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DE L'APPORT			
Apport			
Disponible au terme de l'exercice	110P	XXXXXXXXXX	
Disponible au terme de l'exercice	(110)		
Indisponible au terme de l'exercice	111P	XXXXXXXXXX	25.636
Indisponible au terme de l'exercice	(111)	25.636	
Capitaux propres apportés par les actionnaires			
En espèces	8790		
dont montant non libéré	87901		
En nature	8791		
dont montant non libéré	87911		

	Codes	Montants
Modifications au cours de l'exercice		
Actions nominatives	8702	750
Actions dématérialisées	8703	

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant de l'apport	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant de l'apport	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	

	Codes	Exercice
Parts		
Répartition		
Nombre de parts	8761	750
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	750
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	90.725
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	5.915
Etablissements de crédit	8841	34.893
Autres emprunts	8851	49.917
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**90.725**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	115.786
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	1.397
Etablissements de crédit	8842	30.424
Autres emprunts	8852	83.965
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**115.786**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	60.281
Dettes fiscales estimées	450	1.450
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	158.865

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		735
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	24	21
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	21,6	19,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	33.180	24.891
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	808.890	619.423
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	292.829	220.182
Primes patronales pour assurances extralégales	622		4.240
Autres frais de personnel	623	81.959	56.389
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		47.972
Sur créances commerciales				
Actées		9112	463	
Reprises		9113	6.678	
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640		
Autres		641/8	12.133	1.236
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096	4	3
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	5,8	4,1
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	11.548	8.079
Frais pour la société		617	390.053	262.128

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Différences de paiement		273	3.610
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Escomptes accordés aux clients			258
Frais de banque (frais de gestion, commissions sur garanties bancaires,...)		4.283	5.549
Intérêts de retard		10	5.336
Autres		3.785	

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**1.482**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	1.482
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	382.843
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	382.843
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	402.081	326.025
Par la société	9146	60.148	26.139
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	139.240	93.856
Précompte mobilier	9148		6

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	148.736
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

	Exercice
Garanties de bonne exécution	30.304

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

	Codes	Exercice
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

	Exercice
Garantie bancaire obtenue - René Henrard (échéance novembre 2022)	100.000
Lettre de support reçue de GFA - 19/04/2022 (exercice 2022 - échéance AGO 2023)	
Membre de l'unité TVA : GROUPE NEWELEW (0666.760.182)	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**161.201**	**43.672**
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	161.201	43.672
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**472.148**	**488.057**
A plus d'un an	9361	83.965	133.882
A un an au plus	9371	388.183	354.175
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	994	399
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	Exercice
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**6.756**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

EDF S.A.
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
Avenue de Wagram 22-30
75008 Paris
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

EDF S.A.
Avenue de Wagram 22-30
75008 Paris
FRANCE

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.
Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.
Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : NEANT
Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise: NEANT

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : NEANT

Frais de restructuration:
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif;

Immobilisations incorporelles:
La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles n'est pas supérieure à 5 ans.

Immobilisations corporelles:
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.
Amortissements actés pendant l'exercice:
Méthode : L=linéaire D=dégressive A=autres
Base : NR (non réévaluée) R (réévaluée)
Taux en % : Principal - Frais accessoires
1. Frais d'établissement
L - NR - 0,00 % - 0,00 %
2. Immobilisations incorporelles
L - NR - 20,00 % - 25,00 % - 33,33 %
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*
L- NR - 5,00 % - 10,00 % - 20,00%
4. Installations, machines et outillage*
L - NR - 20,00 % - 25,00% - 33,33 %
5. Matériel roulant*
L - NR - 20,00 % - 25,00 % - 33,33 %
6. Matériel de bureau et mobilier*
L - NR - 20,00 % - 25,00 % - 33,33 %
7. Autres immobilisations corporelles
L - NR - 20,00 % - 25,00 % - 33,33 %
Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:
- montant pour l'exercice: /
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: /
*Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières:
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Stocks:
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:
1. Approvisionnement : LIFO ou valeur de marché si celle-ci est inférieure.
2. En cours de fabrication produits finis: néant
3. Marchandises: néant
4. Immeubles destinés à la vente: néant

Fabrications :
Le coût de revient des fabrications n'inclut pas les frais indirects de production.
Le coût de revient des fabrications à plus d'un an n'inclut pas des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour lesfinancer.

Commandes en cours d'exécution:
Les travaux en cours comprennent les travaux en cours d'exécution ou les services en cours de prestation exécutés, effectués pour compte de tiers en vertu d'une commande, mais non encore réceptionnés ou livrés.
La prise en compte du résultat de la marge se réalise donc à l'achèvement des commandes (" méthode de l'achèvement des travaux ").
Ces travaux en cours sont valorisés au coût de revient déduction faite des travaux déjà facturés.
Sur base de l'alinéa 2 de l'article 3 :49 de l'AR C.Soc. du 29/04/2019, les commandes en cours d'exécution font l'objet d'une compensation avec les acomptes reçus par contrat, au terme de laquelle soit le solde débiteur est présenté comme commande en cours d'exécution, soit le solde créditeur est présenté comme acompte reçu.

Dettes :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises :
Les opérations courantes en devises étrangères sont actées au cours en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs non monétaires (ils comprennent essentiellement les frais d'établissement, les immobilisations corporelles et incorporelles, les participations et les stocks) sont conservés aux cours historiques; cette valeur doit servir de base au calcul des amortissements et des éventuelles réductions de valeur. Les écarts de change constatés lors de la réalisation de passifs et d'actifs monétaires (créances, emprunts et dettes) sont repris directement dans le compte de résultats. A la clôture de l'exercice, les principaux postes monétaires en devises étrangères sont réévalués sur la base des cours en vigueur à la date de clôture des comptes, à l'exception des postes faisant l'objet d'une couverture spécifique et auxquels s'appliquent les cours de couverture. Les écarts de conversion nets par unité de compte étrangère constatés à cette occasion sont actés dans les comptes de régularisation s'il s'agit d'un bénéfice latent, ou pris en charge dans le compte de résultat s'il s'agit d'une perte latente. Les écarts de conversion constatés au niveau des valeurs disponibles sont repris dans le résultat, même lorsqu'il s'agit d'un bénéfice.

Annexe C6.15 - Transactions effectuées avec des parties liées :
En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état C6.15.

Justification de la continuité :
Conformément aux articles 3:4 2e alinéa et 3:6, §1er, 6° du Code des sociétés et des associations, puisqu'il ressort du bilan une perte reportée et que le compte de résultat présente durant deux exercices successifs une perte, le conseil d'administration doit justifier l'application des règles comptables de continuité.
La perte reportée est essentiellement inhérente au résultat de l'année 2020. Cette année difficile s'expliquait par un impact considérable de la crise liée à l'appartion du COVID-19 en mars 2020. Cette crise a tout d'abord eu impact sur le chiffre d'affaires puisque la grande majorité des chantiers en cours avaient été arrêtés. Cette crise ayant également eu des conséquences importantes sur nos clients, d'autres chantiers avaient été décalés ou reportés. De plus, une partie importante de notre personnel avait été mise à l'arrêt à plusieurs reprises pour cause de quarantaine COVID. Malgré les aides octroyées par le gouvernement, certaines charges fixes n'ont pu être couvertes.
Toutefois, les perspectives pour 2022 sont rassurantes, en termes d'activité (carnet de commandes) et de réductions de coûts. De plus, notre Société bénéficie du soutien financier de son actionnaire principal, matérialisé au travers d'une lettre de soutien signée en date du 19/04/2022 et valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2023 statuant sur les comptes 2022.
Tenant compte de ces éléments et de l'évolution positive des activités, le Conseil d'Administration constate l'aptitude de la société à poursuivre son exploitation.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

ERVAC Srl

Rue des Fraisiers 91,
4041 HERSTAL
TVA BE- 0427.027.553

Rapport de gestion du conseil d'administration du 19/04/2022 à l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, le Conseil d'administration d'ERVAC (ci-après « la Société ») a l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires les comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur l'accomplissement de son mandat au cours dudit exercice.

1. Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la Société pendant l'exercice, et description des principaux risques et incertitudes auxquels elle a été confrontée

1.1 Exposé des affaires :

Pour rappel, l'année 2020 avait été marquée par l'apparition en mars de la COVID-19. Dans un premier temps, ce virus avait mis l'économie mondiale et belge à l'arrêt engendrant une perte considérable de chiffre d'affaires liée la mise à l'arrêt de la quasi-totalité de nos chantiers en mars-avril 2020. En outre, ERVAC avait été particulièrement touchée par la deuxième vague du coronavirus en septembre-octobre puisqu'une majorité du personnel employé et ouvrier s'était retrouvée en quarantaine. Ceci avait bien évidemment impacté la productivité ainsi que l'absorption des charges opérationnelles.

En 2021, ERVAC a retrouvé un niveau d'activité correspondant aux standards habituels de la société, qui a eu pour conséquence de présenter des chiffres de meilleure facture que ceux de l'année précédente. Toutefois, bien qu'un travail conséquent ait été effectué afin de réduire les frais de fonctionnement (déménagement sur le site du groupe Newelec, renégociation de contrats, ...), ERVAC présente à nouveau une perte d'exploitation pour 2021. Celle-ci est expliquée des prix de marchés encore insuffisants et qui ne permettent pas de dégager des marges acceptables pour le secteur.

1.2 Commentaires des rubriques du bilan arrêté au 31 décembre 2021 :

ACTIF

Actifs immobilisés :

Le total des actifs immobilisés atteint 123.404 € au 31 décembre 2021 :

- La valeur comptable (c'est-à-dire la valeur d'acquisition historique des investissements diminuée des amortissements cumulés à fin 2021) des immobilisations incorporelles et corporelles de l'activité production s'élève à 117.029 €.
- Les immobilisations financières, constituées de participations, s'élèvent à 6.374 €.

Stocks et commandes en cours d'exécution :

Les stocks et commandes en cours d'exécution atteignent 182.549 € au 31 décembre 2021. Ce solde est principalement composé des approvisionnements.

Créances à un an au plus :

A fin 2021, ces créances 1.225.746 € dont 1.205.667 € de créances commerciales et 20.079 € d'autres créances.

Valeurs disponibles :

Le solde des divers comptes bancaires s'élève à un montant total de 188.153 €.

Comptes de régularisation de l'actif :

Les comptes de régularisation de l'actif atteignent 4.877 € à fin 2021 et sont principalement composés de charges à reporter.

PASSIF

Capitaux propres :

L'apport indisponible atteint 25.636 € au 31 décembre 2021.

Les réserves atteignent 35.773 € et intègrent les réserves immunisées.

Le résultat reporté diminue de 30.427 € à la suite de l'incorporation de la perte réalisée au 31 décembre 2021, et représente donc une perte reportée de 314.247 €

Dettes à plus d'un an :

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 115.786 € et sont composées de dettes financières, de dettes de location-financement, et d'autres emprunts.

Dettes à un an au plus :

Les dettes à un an au plus atteignent 1.861.526 € et sont composées principalement de :

- dettes à plus d'un an échéant dans l'année : 90.725 €
- dettes financières : 200.000 €

- dettes commerciales : 1.232.490 €
- acomptes reçus sur commandes : 117.684 €
- dettes fiscales et salariales : 220.627 €

Comptes de régularisation du passif :
Les comptes de régularisation de l'actif atteignent 255 € à fin 2021 et sont composés de charges à imputer.

1.3 Commentaires des comptes de résultats – Exercice clôturé au 31 décembre 2021 :

Bénéfice exploitation
Les ventes et prestations 2021 s'élèvent à 3.639.734 €, en hausse par rapport à 2020 (2.511.951 €).
Le coût des ventes et prestations atteint 3.655.267 €, en hausse par rapport à 2020 (2.854.890 €).
Ceci génère une perte d'exploitation de 15.533 € (perte d'exploitation de 342.939 € en 2020).

Bénéfice de l'exercice avant impôts
Puisque le résultat financier présente un mali de 13.412 €, la perte avant impôts s'établit à 28.945 € (contre une perte avant impôts de 355.611 € en 2020).

Bénéfice de l'exercice après impôts
La charge fiscale à charge d'ERVAC en 2021 est de 1.482 €.
Le résultat après impôts présente une perte à hauteur de 30.427 € (parte de 356.525 € en 2020).

1.4 – Principaux risques et incertitudes

Le risque principal d'ERVAC est lié à la capacité d'absorption de la perte importante réalisée en 2020 expliquée. Ce point est décrit plus en détail au point 6 du présent rapport.

Les perspectives d'ERVAC pour 2022 et les années futures sont intéressantes. Cela étant, et comme les années précédentes, les prix des marchés sont encore insuffisants et ne permettent pas de dégager des marges acceptables pour le secteur.

Par ailleurs, l'intégration de la Société dans le groupe Newelec devrait tout d'abord apporter des services de confort tels que les RH, la Finance et l'IT qui devraient permettre une meilleure gestion des processus interne aux bénéfices d'une organisation plus performante. De plus, des synergies devraient résulter de cette intégration, que ce soit au niveau des ventes que des achats. Tout cela devrait améliorer la profitabilité de la Société à moyen terme.

1.5 – Affectation du résultat

L'exercice clôturé présente une perte nette après impôts de 30.426,73 €.
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale d'imputer cette perte au résultat reporté qui présentera alors une perte reportée à hauteur de 314.247,11 €

2. Données sur les événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

3. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Néant.

4. Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

La société investit dans le développement pour améliorer ses services d'efficacité énergétique.

5. Indications relatives à l'existence de succursales de la société

Néant.

6. Justification de l'application des règles comptables de continuité au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice

Il ressort des comptes annuels 2021 que la société présente à la fois une perte reportée au 31 décembre 2021 ainsi que deux pertes consécutives en 2020 et 2021. Conformément à l'article 3 : 6, §1er, 6° du Code des Sociétés et des Associations, le conseil d'administration doit donc justifier l'application des règles comptables de continuité.

La perte reportée (-314.247 €) est principalement expliquée par la perte importante constatée en 2020 (-356.525 €), expliquée par des événements spécifiques et non récurrents. Pour rappel, l'apparition du Covid-19 en mars 2020 avait eu pour conséquence une diminution du chiffre d'affaires de l'ordre de 30% sur l'année. Par ailleurs, l'année 2020 avait été également marquée par l'intégration d'ERVAC dans les processus opérationnels appliqués par le groupe auquel la société appartient depuis octobre 2019. Cette intégration s'était également marquée par le déménagement du siège social de la société en octobre 2020. Ces événements avaient entraîné des pertes de productivité.

En 2021, bien qu'ERVAC ait retrouvé un niveau d'activité normal, aux alentours de 3,6 millions d'euros de chiffre d'affaires, les marges réalisées ont été trop faibles. Un travail d'analyse a été réalisé fin 2021 sur la remise de prix afin de rendre les différents projets profitables. Ce travail, dont les bénéfices ont été visibles sur le quatrième trimestre, devrait continuer à porter ses fruits sur 2022.

Les perspectives d'ERVAC pour 2022 et les années futures restent cependant intéressantes. A ce jour, nous constatons que le carnet de commandes pour l'année 2022 est déjà bien rempli avec plus de 6 mois de travail déjà en commande. ERVAC devrait donc conserver assez facilement son niveau de chiffres d'affaires habituel.

ERVAC bénéficie en outre du soutien financer de son actionnaire principal, qui assure ses besoins financiers lorsque cela est nécessaire. Ce soutien s'est manifesté au travers d'une lettre de support an date du 19/04/2022, et valable jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2022.

Par ailleurs, conformément à l'article 5 : 153 du Code des Sociétés et des Associations, un rapport spécial a été rédigé exposant les mesures proposées pour assurer la continuité de l'entreprise. Ce rapport sera soumis au vote des actionnaires.

En conclusion, le conseil d'administration est convaincu que le principe de continuité demeure applicable à la société.

7. Autres informations insérées en vertu du Code des Sociétés et des Associations

Néant

8. Informations liées à l'utilisation d'instruments financiers

Néant

9. Décharge aux administrateurs

Le Conseil d'administration invite les actionnaires à donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

10. Décharge au commissaire

Le Conseil d'administration invite également les actionnaires à donner, par vote séparé, décharge au commissaire.

Fait à Vottem, le 19 avril 2022.

Pour le conseil d'administration :

Christophe Leclercq
Administrateur

Eric Mertens
Administrateur

HENRARD CONSULTING Srl
Représentée par René Henrard
Administrateur

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Ervac SRL sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Ervac SRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 5 mai 2022 qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 13 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Ervac SRL durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 1.724.728 EUR et le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 30.427 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

KPMG Bedrijfsrevisoren - KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian BV/SRL and a member firm of the KPMG global organization of independent member firms affiliated with KPMG International Limited, a private English company limited by guarantee. All rights reserved.
Document Classification: KPMG Public

Siège:
Luchthaven Brussel Nationaal 1K
B-1930 Zaventem

KPMG Bedrijfsrevisoren - KPMG
Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Numéro d'entreprise 0419.122.548
TVA BE 0419.122.548
RPM Bruxelles
IBAN : BE 95 0018 4771 0358
BIC : GEBABEBB

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation – Lettre de support

Nous attirons l'attention sur l'annexe C-app 6.14 des comptes annuels où l'organe d'administration décrit l'existence d'une lettre de support de son actionnaire majoritaire.

Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

— nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

— nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

— nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

— nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

— nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une discordance significative par rapport aux comptes annuels ou une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12 §1 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

— Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

— Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

— La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

— À l'exception du respect des dispositions légales et statutaires relatives à la remise des pièces requises au commissaire et aux actionnaires, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés des associations.

Liège, le 11 mai 2022

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Alexis Palm
(Signature)

Alexis Palm
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 149 - 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	18,3	18,3	
Temps partiel	1002	3,9	2	1,9
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	21,6	19,9	1,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	27.385	27.233	152
Temps partiel	1012	5.795	2.927	2.868
Total	1013	33.180	30.160	3.020
Frais de personnel				
Temps plein	1021	1.006.286	1.006.286	
Temps partiel	1022	177.391	91.594	85.797
Total	1023	1.183.678	1.097.881	85.797
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	19,4	17,7	1,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	24.891	22.416	2.475
Frais de personnel	1023	900.234		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	20	4	23,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	20	4	23,3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	20	2	21,6
de niveau primaire	1200	16	2	17,6
de niveau secondaire	1201	3		3
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		2	1,7
de niveau primaire	1210		2	1,7
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	2	7,7
Ouvriers	132	14	2	15,6
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	5,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	11.548	
Frais pour la société	152	390.053	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	4	2	5,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	4	2	5,6
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	3		3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	3		3
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	3		3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	4	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	24	5812	
Coût net pour la société	5803	1.092	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	743	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	348	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	6	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	120	5852	
Coût net pour la société	5843	4.660	5853	